

Accueil de Loisirs Municipal
Place des Carmes
29120 PONT-L'ABBE
☎ 02 98 56 74 38 (hors vacances et petites vacances)
☎ 02 98 66 15 00 (pendant les vacances)
Mail : accueil-clsh@ville-pontlabbe.fr



Les stages de l'accueil de loisirs



Votre enfant est inscrit à l'un des stages du Centre de Loisirs Municipal.



1°) IL S'AGIT D'UNE PREMIERE INSCRIPTION

Le dossier complet est à ramener **avant le 26 juin 2020**. Merci de noter, votre adresse mail, si vous en possédez une.

Une fiche sanitaire vous sera donnée à vérifier et signer dès que le dossier sera informatisé.

2°) UN DOSSIER EXISTE DEJA

Votre enfant est venu durant l'année vous avez déjà fourni tous les documents, le dossier doit être réactualisé, la fiche sanitaire vous sera fournie pour vérification des données.

Si ce n'est pas le cas les documents suivants sont à fournir **obligatoirement avant le 26 juin** :

- une attestation d'assurance scolaire et extra-scolaire fournie par votre assurance,
- l'avis d'impôt de 2019, sur les revenus de 2018, pour le calcul du tarif journalier,
- munissez-vous du carnet de santé de l'enfant pour mettre à jour les dates de vaccination de la fiche sanitaire.

Le certificat médical (pour tous les stages), sont à faire remplir et à déposer avant le 26 juin. Tous les documents peuvent être déposés au Service Enfance, bâtiment Ty Skol, Place des Carmes à Pont-L'Abbé.

Les tarifs

	Prix minimum	Prix maximum	Tarif garderie
Journée stage	7 €	17.20 €	0.51 €
Journée stage avec nuitée	14 €	39 €	

Ils varient en fonction du revenu fiscal de référence noté sur votre avis d'impôt de 2019, pour les habitants de Pont-l'Abbé, de Plobannalec-Lesconil, de Loctudy. Vous pouvez accéder à un simulateur de tarif sur le site de la ville de Pont-l'Abbé.

Le tarif des garderies est de 0.51 € de 8 h 00 à 9 h et de 0.51 € de 17 h 30 à 18 h30.

Si vous souhaitez régler tout ou partie du séjour par chèque vacances ou tickets CESU (pour les enfants de moins de 6 ans), **il est impératif d'effectuer le versement avant la fin du mois de juillet pour les trois premiers stages et avant la fin août pour le dernier.**

La facture qui vous sera expédiée fin août ou fin septembre tiendra compte des versements effectués.

L'organisation des stages

Depuis plusieurs années, le Centre de Loisirs de Pont l'Abbé organise des stages. Ces séjours sont à mi-chemin entre l'accueil de loisirs à la journée et les camps.

Les horaires des stages sont les suivants :

- du lundi au vendredi : de 9h00 à 17h30 (possibilité de garderie dès 8h00 le matin et jusqu'à 18h30 le soir).
- nuitée prévue le jeudi (sauf stage « Éveille tes sens » pas de nuitée)

Les enfants coucheront sous tente lors de la nuitée.

Les informations transmises concernant la santé de votre enfant (traitement médical, allergie, régime alimentaire, problème de santé, vaccins...) sont très importantes. En effet, ces informations renseigneront la fiche sanitaire de liaison qui accompagnera votre enfant sur les lieux d'activité. Les enfants de plus de 11 ans devront porter le masque (celui-ci sera fourni par l'organisateur).

Si votre enfant souffre d'allergie et doit prendre un traitement, vous devez faire remplir le protocole d'intervention par le médecin. Ce document est à réclamer à l'accueil du Centre de Loisirs, il précisera les dosages, mode et fréquence d'administration des médicaments, ainsi que les symptômes à prendre en compte afin de savoir à quel moment administrer le traitement. Les médicaments sont à confier aux animateurs, le matin, dans leurs emballages d'origine, accompagnés de l'ordonnance.

Ce règlement reste sous-réserve de l'évolution du protocole sanitaire.

Trousseau type

Pour la nuit :

- Sac de couchage
- Tapis de mousse ou matelas pneumatique (en bon état)
- Oreiller
- Lampe de poche
- Nécessaire de toilette
- Pyjama
- Sous-vêtements
- Ne pas oublier le doudou, s'il est nécessaire

Pour les activités sportives :

- Des vêtements souples et confortables
- Des vêtements de rechange
- Eventuellement une paire de bottes et des vêtements de pluie en fonction des conditions météo
- De vieilles chaussures pour les activités nautiques

Prévoir tous les jours :

- Maillot de bain (slip de bain obligatoire, le short de bain n'est pas accepté dans les piscines)
- Serviette de plage
- Crème solaire
- Lunettes de soleil (éventuellement cordon à lunettes)
- Casquette
- Vélo, et casque (si demandé)

A éviter :

- Vêtements trop neuf
- Objets de valeur (jeux vidéo, téléphone portable, etc...), nous vous rappelons qu'ils sont sous la responsabilité de leur propriétaire

Le nom des enfants doit être marqué sur les vêtements

Cette liste n'est pas exhaustive, mais comprend le minimum recommandé pour le stage.